

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI CAGLIARI
DIPARTIMENTO DI LETTERE, LINGUE E BENI CULTURALI
ESAMI SCRITTI LINGUA FRANCESE
MAGISTRALE 2 (Francese 5)
2024

FRANÇAIS - ÉPREUVE ÉCRITE

DISSERTATION

Après avoir lu le texte suivant, rédiger une dissertation répondant à la question : « **Faut-il interdire les réseaux sociaux aux mineurs ?** » en examinant les arguments pour et contre (avec des exemples concrets) et en proposant une réflexion personnelle.

Faut-il interdire l'accès des réseaux sociaux aux mineurs ?

De très nombreux adolescents ont accès aux réseaux sociaux et de plus en plus tôt. À un âge vulnérable où ils peuvent se trouver confrontés à des images inadaptées.

24% des jeunes de 8 à 18 ans ne tiennent pas une heure sans jeter un œil à leur portable. L'accès à un smartphone et donc à Internet se fait de plus en plus tôt, y compris à l'école élémentaire. Une source d'inquiétude pour bon nombre de professionnels de santé, comme Coralie Vincens, pédopsychiatre au Centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers. « *Les risques d'usages nocifs des écrans et tout particulièrement des réseaux sociaux sont maintenant bien connus. Ils sont pourvoyeurs d'addiction, puisqu'ils sont créés pour capter l'attention et pour faire en sorte d'y passer le plus de temps possible. La population des préadolescents et des adolescents est particulièrement vulnérable à ce type de phénomène* ».

"Ils sont fragiles et n'ont pas la capacité à se réguler eux-mêmes"

Les parents ont un rôle à jouer à cet âge-là. Et pourtant, 80% des parents ne savent pas ce que font leurs enfants en ligne. « *Ils sont fragiles et n'ont pas la capacité à se réguler eux-mêmes sur leur consommation d'écrans. Le fait d'être exposés à du contenu potentiellement violent, c'est doublement dangereux pour eux* ». Les mineurs accros aux réseaux sociaux sont des proies faciles pour les harceleurs. « *Ils rentrent à la maison et le harcèlement ne s'arrête pas aux portes de la maison et ils continuent en ligne* ». [...]

"Chez les adolescents, cela ne fonctionne pas très bien d'interdire"

Les enfants de moins de 15 ans n'ont en principe pas le droit d'ouvrir un compte sur les réseaux sociaux depuis la loi du 7 juillet 2023 sur la majorité numérique, dont l'objectif est de lutter contre la haine en ligne. Avant 15 ans, les enfants devront bénéficier de l'accord parental obligatoire.

« *La question de l'interdiction à l'adolescence, c'est un petit peu compliqué parce qu'on sait bien que chez les adolescents, malheureusement souvent, cela ne fonctionne pas très bien d'interdire* », estime Coralie Vincens. « *Je crois qu'il faut plutôt se questionner pour les accompagner en toute sécurité sur l'exploration du numérique* ». Le problème est que les parents se sentent très souvent largués et beaucoup moins compétents que leurs enfants, du coup, « *ils ne se mettent pas forcément dans une posture éducative vis-à-vis de leur enfant ou de leur adolescent. Je leur dis : vous n'avez pas besoin de conduire une Formule 1 pour apprendre à votre adolescent les règles du permis de conduire et du code de la route* ».

Les parents, grands consommateurs de réseaux sociaux, ne sont pas très crédibles pour limiter l'accès à leur adolescent. Fournir un téléphone à un enfant a tendance à rassurer les parents. L'enfant est ainsi facilement joignable. Pour éviter les travers d'un accès à internet incontrôlé, certains parents font le choix de fournir un téléphone simple, sans accès à internet ou configurent le contrôle parental qui permet de vérifier à distance l'usage du téléphone.

« Les écrans sont un refuge quand on va mal »

Les effets d'une addiction aux réseaux sociaux sont bien connus sur la santé physique et psychique. [...] Les adolescents mal dans leur peau, anxieux, sont encore plus vulnérables. Le temps passé sur les réseaux sociaux les éloigne du réel. « *Les écrans sont un refuge quand on va mal, puisque cela permet effectivement de court-circuiter les pensées* ». Pour Coralie Vincens, la question de l'image est essentielle pour les adolescents, d'autant qu'ils sont confrontés à des images retouchées. « *Le fait de voir publier sur les réseaux sociaux des photos assez idéalisées de personnes qui mettent des filtres a un impact fort en termes de construction identitaire et d'estime de soi* ». Ces canons physiques imposés par les réseaux sociaux se retrouvent dans le cabinet des pédopsychiatres avec de plus en plus de troubles du comportement alimentaires, en particulier chez les jeunes filles. [...]

Tout le monde s'inquiète de l'omniprésence des écrans dans la vie des jeunes, y compris au plus haut sommet de l'état [...]. « *On voit bien qu'ils sont confrontés à des injonctions paradoxales, invivables. C'est très difficile de trouver son chemin, une logique et une cohérence dans tout ça* ». Coralie Vincens de conclure : « *je crois que les parents auraient tout à gagner à s'intéresser un peu plus à ce que font leurs ados* ». Quitte à partager un temps d'écrans avec eux.

Francebleu.fr